



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

avoués

Question écrite n° 55637

## Texte de la question

M. Régis Juanico attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la justice sur les conséquences liées à la suppression de la profession d'avoué. Les avoués jouent un rôle important dans le fonctionnement actuel de la justice dans notre pays, ce sont les garants du bon déroulement de la procédure en appel, du respect du caractère contradictoire de la procédure ainsi que de la représentation des parties. Avec la suppression de cette profession, ce sont près de 430 avoués et 1 800 collaborateurs qui vont perdre leur emploi et toute une branche professionnelle va purement et simplement disparaître, sans pour le moment qu'aucune perspective viable ne se dessine pour leur avenir. Il lui demande si le Gouvernement entend aller vers l'aide à la reconversion pour ces personnes au savoir-faire spécifique et si le Gouvernement prévoit des modalités d'indemnisation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Régis Juanico](#)

**Circonscription :** Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55637

**Rubrique :** Professions judiciaires et juridiques

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 juillet 2009, page 7173

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)